

Compte rendu de séance

Séance du 10 Août 2017

L' an 2017 et le 10 Août à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de
MINIOT Jacques Maire

Présents : Mr MINIOT Jacques, Maire, Mmes : BAUDUIN Jacqueline, LABOISSE Jeanne-Marie, LEMOINE Béatrice, OLIVIER Sandrine, TONNOIR Laëtitia, WOZNY Isabelle, MM : BILLET Jean-Michel, BRASSEUR Francis, DAUTREMEPUIS Henri, DELHOMEZ Jacques, PRUVOST Marcel

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BOITEL Christelle à Mme BAUDUIN Jacqueline, PAVY Madeleine à Mr MINIOT Jacques, SLOMINSKI Michaëlle à Mme OLIVIER Sandrine, MM : DEGRUGILLIERS Yves à Mme LABOISSE Jeanne-Marie, MAGNIEN Julien à Mr PRUVOST Marcel

Excusé : M. DUQUESNOY David

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 18
- Présents : 12

Date de la convocation : 04/08/2017

Date d'affichage : 04/08/2017

A été nommée secrétaire : Mme TONNOIR Laëtitia

Objets des délibérations

SOMMAIRE

Modification du temps de travail d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) - 2017_44D

Branchement électrique provisoire pour les forains ducasse de septembre

Modification du temps de travail d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

réf : 2017_44D

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la demande de renouvellement CUI-CAE de Monsieur FOULON André a été accepté à compter du 1er avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018 à raison de 20 heures hebdomadaires. Compte-tenu du travail effectué, de la charge de travail restant à entreprendre , il est proposé de modifier et de porter le temps de travail à 30 heures , sachant que les 20 heures restent remboursées par l'Etat à hauteur de 70% et que les 10 heures restantes sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Donne son accord pour modifier à compter du 15 août 2017 le temps de travail de Monsieur FOULON André, en portant celui-ci à 30 heures par semaine

- Un avenant au contrat de travail sera établi.

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017

Vote à l'unanimité (pour : 17 contre : 0 abstentions : 0)

Branchement provisoire pour les forains Ducasse de septembre

Ref :2017_45D

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande de prise en charge du branchement électrique provisoire pour les forains lors de la ducasse de septembre 2017.

Le conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité

- Accepte le branchement provisoire pour l'alimentation ponctuelle en électricité des forains lors de la ducasse de septembre 2017.

- **Complément de compte-rendu:**

Il est présenté les différents devis pour la démolition de la ferme Carpentier

Les travaux pour la rénovation de la toiture et du chéneau de l'école maternelle sont terminés ;Le conseil municipal accepte à l'unanimité la subvention du conseil départemental octroyée lors de sa commission permanente du 10.07.2017 .

Des potelets supplémentaires ont été posés à la Grand'Place. Des panneaux 30km/h seront également mis en place de la nouvelle mairie jusqu'à l'école maternelle .

Le bilan financier de la commune sera donné prochainement

Séance levée à: 19:45